



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

par Marie-Céline Corbeil



Bonjour à tous,

Enfin, avec les allègements des mesures sanitaires qui entreront en vigueur le 14 juin, nous devrions être en mesure de reprendre une vie démocratique municipale presque normale, c'est-à-dire, être en mesure de recevoir les citoyens pour les assemblées du conseil municipal et autres procédures et assemblées de consultation pour le mois de juillet.

Entre temps, notre équipe des travaux publics voit à offrir tous les services municipaux en plus de combler les travaux normalement réalisés par les étudiants, puisque nous n'avons pas eu de candidatures pour le poste d'employé saisonnier. C'est dommage car nous avons une subvention salariale pour 2 postes. La planification des travaux est très rigoureuse pour rencontrer tous les objectifs et maintenir nos espaces et infrastructures municipales en bon état et propres.

Je tiens à informer les résidents du secteur St-Gabriel visés par les travaux d'asphaltage que l'appel d'offres public pour les travaux est lancé, nous procéderons à l'ouverture des soumissions le 29 juin, à 11h00 au bureau municipal.

Également, comme j'agis à titre de présidente d'élections pour les prochaines élections municipales, j'invite toute personne intéressée à travailler pour les élections municipales à me contacter au bureau ou par courriel à direction@val-joli.ca. Il y a également un petit article à ce sujet dans cette édition des Nouvelles de Val-Joli.

Je vous invite également à consulter notre site internet à la section Avis public pour toute nouvelle adoption de règlement ou autre convocation. Les avis publics sont également disponibles sur les 2 panneaux municipaux, soient à l'hôtel de ville et sur la route 143, en direction Bromptonville, où il y a les boîtes postales. Nous avons amélioré le panneau dernièrement, l'autre étant beaucoup trop petit.

Au plaisir!

Marie-Céline Corbeil
Directrice générale

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

La municipalité a commencé à épandre l'abat poussière sur les chemins de gravier.

Des glissières de sécurité ont été remplacées vis-à-vis un cours d'eau dans le rang 14 car elles étaient brisées.

Les travaux de raccordement sur l'aqueduc se poursuivent sur la rue St-Antoine. Domtar et TGC devraient finir l'installation de l'asphalte dans le secteur où il y a eu des travaux d'excavation.

Nous avons des problèmes d'alimentation d'eau avec le bâtiment de surpression pour le secteur de la route 249/rang 10. Nous avons identifié le problème après beaucoup de recherche et nous allons rencontrer l'ingénieur au dossier pour voir ce qu'il va nous suggérer pour remédier à la situation. Entretemps, nous vous demandons votre compréhension car nous faisons tout ce qu'on peut pour que vous n'ayez pas de manque d'eau.

J'aimerais rappeler à tous les citoyens de la municipalité que nous sommes 7 élus pour vous représenter au conseil municipal. Alors si vous vivez une situation ou un problème qui vise la municipalité, avant d'appeler votre député ou premier ministre, rejoignez-en un car on demeure tous dans la municipalité et nous vous répondrons avec plaisir même si la ou les situations ne sont pas plaisantes. Nous faisons tout notre possible pour que ce soit bon vivre à Val-Joli, mais parfois des choses sont hors de notre contrôle et pas toujours facile à régler.

Rolland Camiré
Maire



Journée de l'arbre



Après une pause d'une année, la journée de l'arbre s'est déroulée le 22 mai au garage municipal. Un peu moins de milles arbres furent distribués et ainsi que du compost. Nous désirons remercier le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

MOT DE L'URBANISTE



Bonjour à tous,

C'est une période achalandée pour la demande de permis et d'informations, il est important de faire les demandes de permis le plus tôt possible pour éviter des retards dans vos travaux. Nous fonctionnons toujours par rendez-vous, donc il est important de prendre rendez-vous avant de se présenter à la municipalité.

Personnel électoral recherché pour élections municipales 2021

Vous désirez vous impliquer dans le bon déroulement des élections municipales 2021? La présidente d'élection est à la recherche du personnel électoral pour combler différents postes durant les périodes de scrutin.

Les gens intéressé doivent contacter Marie-Céline Corbeil, présidente d'élection par téléphone au 819-845-7663 p. 26 ou par courriel à direction@val-joli.ca.

Nouveauté pour les piscines

Le gouvernement du Québec a récemment resserré les règles pour les piscines. Les modifications sont les suivantes :

- Les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées;
- Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci;
- Les piscines dotées d'un plongeoir devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.

IMPORTANT :

- Les nouvelles exigences s'appliqueront à compter du 1er juillet 2021. Toutefois, elles ne s'appliqueront pas aux installations acquises avant cette date et mises en place avant le 1er octobre 2021.
- À compter du 1er juillet 2023, il n'y aura plus de droit acquis pour les piscines construites avant l'entrée en vigueur du Règlement en 2010.

N'oubliez pas un permis est nécessaire pour l'installation d'une piscine creusée, hors-terre ou gonflable.

Frédéric Bernier
inspecteur en bâtiments et
environnement
819 845-7663 poste 25
urbanisme@val-joli.ca
horaire:
Lundi au mercredi

BONNE NOUVELLE!

INTERNET HAUTE
VITESSE EST
ENFIN DISPONIBLE
À VAL-JOLI!

CONTACTEZ COOPTEL!
1-888-532-2667

RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Val-Joli pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS (31 DÉCEMBRE 2020)

La Municipalité de Val-Joli avait prévu pour ses activités financières à son budget 2020 des revenus et des dépenses de fonctionnement et d'investissement équilibrés de 1 834 650.10\$.

L'exercice financier s'est terminé avec un excédent d'exercice à des fins fiscale de 348 057\$ s'expliquant par des revenus non budgétés, des réserves financières affectées, des réserves pour règlement d'emprunt qui seront utilisées en 2021 et des dépenses non réalisées en salaire et en déneigement.

FAITS SAILLANTS POUR L'ANNÉE 2020

Au niveau des investissements, la municipalité a vu au remplacement de la rétrocaveuse-chargeuse qui avait atteint sa fin de durée de vie utile. Nous avons également remplacé le tracteur Kubota qui démontrait des problèmes mécaniques à la suite d'une entente avec le distributeur pour la reprise de notre équipement.

Au niveau des infrastructures routières, nous avons réalisé les travaux prévus au PIRL (Plan d'intervention en infrastructures locales) pour les travaux de réfection du rang 10. Nous avons réalisé des travaux conjoints avec la municipalité de St-Claude pour le pavage des approches de la route et du pont du rang 9. Le pavage de la rue Patrice a été également réalisé ainsi que l'approche de la rue de l'Érablière à partir de la route 143 selon les normes du ministère des Transports.

Toujours au niveau des infrastructures nous avons vu à finaliser le projet de mise à niveau de nos parcs par l'ajout de 2 modules grimpeurs soient au parc du rang 10 et au Parc St-Antoine. Nous avons réalisé le projet de conversion d'éclairage au DEL pour notre éclairage public routier qui nous permettra de réaliser des économies à long terme tout en étant respectueux de notre consommation d'énergie. Nous avons finalisé le prolongement du réseau d'aqueduc pour le rang 10 et la route 249. Le réseau a été mis en service le 6 juillet 2021.

Au niveau des communications nous avons mis en place un système d'alertes à la population, modernisé le site internet de la municipalité et procédé à l'installation d'équipement de géolocalisation de nos véhicules.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.e.n.c.r.l., vérificateur de la Municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Val-Joli et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2020. Aucune réserve n'a été émise quant à une anomalie quelconque.

En terminant, je souhaite souligner que malgré une période difficile causée par la pandémie mondiale, les membres du conseil municipal et notre équipe municipale ont démontré une grande motivation de mener à bien les projets de la municipalité comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport. Je tiens à remercier tous les citoyens pour leur grande collaboration et résilience face aux mesures sanitaires imposées par la pandémie.

Rolland Camiré,
maire

Fermeture du bureau municipal- Vacances estivales



VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ DU
25 JUILLET AU 1ER AOÛT 2021 INCLUSIVEMENT



Avis à la population

Nous désirons vous informer qu'avec le passage en zone orange les visites de prévention résidentielles reprendront dans les prochaines semaines.

Nous tenons à souligner que les pompiers prendront les renseignements à l'extérieur de vos résidences. Ils seront en uniformes et avec un véhicule de services.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements,

Vincent Léveillé
Préventionniste
819-845-4678 poste 2

RÉGIE D'INCENDIE DE WINDSOR

DEMANDEZ VOTRE PERMIS

819 845-4876, poste 2

VERSEMENTS DES TAXES

Le prochain versement est le **29 juin 2021**.
Vous pouvez payer vos taxes par via votre institution financière, par chèque postdaté ou par Interac. La boîte bleue est toujours disponible pour y déposer vos chèques en dehors des heures d'ouverture.



Saison balle molle 2021

Afin que nous puissions tenir une saison de balle 2021, nous sommes à la recherche de responsables pour l'activité. Vous désirez vous impliquer veuillez nous contacter par téléphone au 819-845-7663 p21 ou par courriel secretariat@val-joli.ca.

Foyer extérieur



-Aucun permis requis

- Installation avec un pare-étincelle conforme et recommandé.

- Brûler du bois non-transformé seulement

Feu à ciel ouvert



Permis requis annuellement émis par le service incendie

Brûlage



Interdit sans permis par le service incendie

Feu d'artifice



Interdit sans permis par le service incendie

Hôtel de ville :

Téléphone : 819 845-7663 Téléc. : 819 845-4399

Marie-Céline Corbeil, direction., P.26, direction@val-joli.ca

Frédéric Bernier, inspecteur., P.25, urbanisme@val-joli.ca

Josiane Perron adj., P.21, secretariat@val-joli.ca

Pier Lacasse, resp. voirie, P.24, voirie@val-joli.ca

500, Route 249 NOUS SOMMES FERMÉS LES MARDIS.
Val-Joli (QC) J1S 0E8 LUNDI 9H-12H,13H-16H ET MERC.- VEND.

Pour toutes plaintes concernant les animaux :

SPA de l'Estrie : 819 821-4727

Membres du conseil :

Maire : Rolland Camiré, P.22
mairie@val-joli.ca

Siège 1 : Sylvain Côté
Siège 2 : Philippe Verly
Siège 3 : Gilles Perron
Siège 4 : Raymond Côté
Siège 5 : Lise Larochelle
Siège 6 : vacant



@municipalitevaljoli
[@valjoliloisirs](https://www.facebook.com/municipalitevaljoli)